

## Bilan 2023 de l'application des dispositifs AGIRA 1 et AGIRA 2

### Au titre de l'article A. 132-9-6 du Code des Assurances

#### AGIRA I - Loi 2005

Demandes reçues de l'AGIRA		
Nombre de demandes reçues en 2023 pour lesquelles le décès de l'assuré était déjà connu		280
Nombre de demandes reçues en 2023 qui ont permis de connaître le décès de l'assuré		85
Au titre des décès identifiés en 2023 grâce aux demandes reçues de l'AGIRA		
À régler	Montant (total des provisions techniques)	5 682 169,26 €
	Nombre de contrats	134
Réglés en 2023 (au titre des identifications 2023)	Montant (total des provisions techniques)	2 423 902,39 €
	Nombre de contrats	70

#### AGIRA II - Loi 2007

Consultations du fichier AGIRA-RNIPP des personnes décédées		
Nombre d'assurés identifiés comme décédés à partir des consultations en 2023 du fichier AGIRA-RNIPP		143
Nombre de contrats souscrits par ces assurés identifiés comme décédés		169
Au titre des décès identifiés en 2023 à partir des consultations du fichier		
À régler	Montant (total des provisions techniques)	4 631 090,55 €
	Nombre de contrats	169
Réglés en 2023 (au titre des identifications 2023)	Montant (total des provisions techniques)	2 354 667,59 €
	Nombre de contrats	32